

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A2E		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG		FH		FI	195 500	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL	195 500		
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	9 285	5 821		
	Autres produits (1) (11)				FQ	28 486	1 806		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	37 771	203 126
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	57 720	71 064	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 041	9 755	
	Salaires et traitements*					FY	47 148	147 780	
	Charges sociales (10)					FZ	19 340	91 757	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements *		dont fonds de commerce	IIS	GA	9 406	183
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	134 657	320 539
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(96 886)	(117 413)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		669 627	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	30 377		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	30 377	669 627	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 737	42 174	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	12 737	42 174	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	17 640	627 453	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(79 246)	510 040	

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2E

Néant ☐

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	167 868		3 563 490
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	167 868		3 563 490
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	12 164		375
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	10 666		1 937 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	22 831		1 937 375
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	145 037		1 626 115
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			5 684
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	236 016		4 436 243
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	170 224		2 305 772
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	65 792		2 130 471
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									IIP	11 625		5 717
	{ - Crédit bail immobilier									IIQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.U.)									IX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	9 285		5 821
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A2			23 228
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6									A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe										22 830		167 868	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N-1			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : S.A.S A2E		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 13 rue Fricher		78410 BOUAFLE			
Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 83861478200038		Néant ☐			
		Exercice N clos le 31122023			
		N-1 31122022			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
	Frais de développement * CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
	Fonds commercial (1) AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	Terrains AN	AO			
	Constructions AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	70 202	62 952	182
Immobilisations en cours AV	AW				
Avances et acomptes AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	Autres participations CU	CV	80	80	80
	Créances rattachées à des participations BB	BC			
	Autres titres immobilisés BD	BE			
	Prêts BF	BG			
Autres immobilisations financières* BH	BI	32 477	32 477	32 477	
TOTAL (II) BJ		BK	7 250	95 509	32 739
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
	En cours de production de biens BN	BO			
	En cours de production de services BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis BR	BS			
	Marchandises BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY			5 400
	Autres créances (3) BZ	CA	1 289 108	1 289 108	1 961 550
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Disponibilités CF	CG	750 426	750 426	445 368	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI			3 303	
TOTAL (III) CJ		CK	2 039 533	2 039 533	2 415 620
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	2 142 292	7 250	2 135 042
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise : S. A. S A2E

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* E1	DG		
	Report à nouveau	DH	1 780 920	(159 551)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	65 792	2 130 471
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 857 711	1 981 920
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	260 000	390 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1	DV	7 516	2 161
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	450	11 158
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 364	63 120
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	277 331	466 439
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 135 042	2 448 359
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	147 331	206 439
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2037.

A2E
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 Le Bézoué, 56420 PLUMELEC
838 614 782 RCS VANNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31-12-2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31-12-2023 s'élevant à 65 791,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	65 791,55 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	1 780 919,86 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	1 846 711,41 euros
---	--------------------

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 1 846 711,41 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Arnaud ESKENAZI

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 135 041.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 65 791.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a perçu un complément de prix sur la vente des titres de sa filiale intervenue en N-1

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas de fait particulier à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

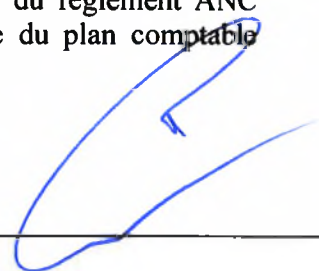
Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			81 763
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 080		1 079
TOTAL	1 080		82 842
Autres participations	80		
Prêts, autres immobilisations financières	32 477		
TOTAL	32 557		
TOTAL GENERAL	33 637		82 842

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		13 720	68 043	68 043
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 159	2 159
TOTAL		13 720	70 202	70 202
Autres participations			80	80
Prêts, autres immobilisations financières			32 477	32 477
TOTAL			32 557	32 557
TOTAL GENERAL		13 720	102 759	102 759

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport			9 131	3 054	6 077
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		899	275		1 173
TOTAL		899	9 406	3 054	7 250
TOTAL GENERAL		899	9 406	3 054	7 250
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	9 131				
Matériel de bureau informatique mobilier	275				
TOTAL	9 406				
TOTAL GENERAL	9 406				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	32 477		32 477
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 705	2 705	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 645	2 645	
Groupe et associés	1 245 459	1 245 459	
Débiteurs divers	38 300	38 300	
TOTAL	1 321 585	1 289 108	32 477

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	260 000	130 000	130 000	
Emprunts et dettes financières divers	1 464	1 464		
Fournisseurs et comptes rattachés	450	450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 378	7 378		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 069	1 069		
Autres impôts taxes et assimilés	917	917		
Groupe et associés	6 052	6 052		
TOTAL	277 331	147 331	130 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	130 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Cautions données au titre de l'emprunt BPI:

- 1- Il sera retenu sur les fonds prêtés la somme de 32 500,00 EUR. Cette somme sera conservée par le Prêteur comme gage espèces. Conformément aux dispositions de l'article 2341 alinéa 2 du Code Civil, le Prêteur est dispensé de tenir les sommes gagées séparées de celles qui lui appartiennent. La créance de l'Emprunteur en remboursement du gage espèces sera rémunérée à la valeur du CNO TEC 5 d'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement (arrondi à deux décimales). A titre indicatif, le CNO TEC 5 du mois de mars 2018 est de -0,03 %. Dans le cas où le taux de référence serait négatif, il serait retenu à 0% (zéro pour cent). Cette créance et les intérêts produits seront remboursés à l'Emprunteur au terme du contrat, en l'absence d'impayé. Le Prêteur pourra prélever sur le gage espèces toutes sommes devenues exigibles en vertu du présent contrat, sans avoir à en avertir au préalable l'Emprunteur.
- 2- Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Transmission des PME et TPE à hauteur de 35,00 % (TRENTE-CINQ pour cent) de l'encours du crédit.
- 3- Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds Régional de Garantie Ile de France 2 à hauteur de 35,00 % (TRENTE-CINQ pour cent), géré par la société anonyme Bpifrance Régions.
- 4- Préalablement au décaissement du prêt, adhésion de Madame Emilie

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ESKENAZI au contrat d'assurance groupe décès - Perte Totale Irréversible d'Autonomie souscrit par le Prêteur auprès de la C.N.P.. Le montant assuré est égal à 250 000,00 EUR.

5- Adhésion de Monsieur Arnaud ESKENAZI au contrat d'assurance groupe décès - Perte Totale Irréversible d'Autonomie souscrit par le Prêteur auprès de la C.N.P. . Le montant assuré est égal à 400 000,00 EUR.

Engagements reçus

Voir ci dessus.

